

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
JEAN-CLAUDE CAMELOT-02 38 77 33 72
Fax : 02 37 36 29 93

résultats à afficher en mairie

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ERMENONVILLE LA GRANDE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - CM EAU

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

CHARTRES METRO ERMENONVILLE GRANDE

Prélèvement	00102424	Commune	ERMENONVILLE-LA-GRANDE
Unité de gestion	0149 CHARTRES METRO ERMENONVILLE GRANDE	Prélevé le :	mardi 12 février 2019 à 09h10
Installation	UDI 001111 ERMENONVILLE LA GRANDE	par :	CELIA LEGRAND
Point de surveillance	P 0000002169 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	M GOUSSARD 14 RUE SAINT MARTIN		

Mesures de terrain

Température de l'eau
pH

Résultats	Unités	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
8,5	°C				
7,6	unité pH			6,50	25,00 9,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : 28D1 Code SISE de l'analyse : 00108434 Référence laboratoire : LSE1902-23705

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0.1	NFU				2.00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7.79	unité pH			6.50	9.00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	552	µS/cm			200.00	1100.00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	47.1	mg/L		50.00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00102424)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, la concentration en nitrates est proche de la limite admissible de 50 mg/l.

Chartres, le 25 février 2019

P/la Préfète,
le responsable de l'unité
eaux potable et de loisirs

signé :

Baptiste GROFF